

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XXV

Québec, 28 décembre 1912

No 21

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 321. — Les Quarante-Heures de la semaine, 321. — L'oraison « Obsecro te Dulcissime JESU », 322 — Feu M. l'abbé J. H. Fréchette, 322. — Feu le R. P. V. de P. Bailly, 323. — Notes diocésaines, 323. — Chant liturgique, 324. — La signature des évêques, 329 — Historique de l'Indulgence plénière pour l'heure de la mort, 331. — La prononciation romaine du latin, — 332. Bibliographie, 333.

Calendrier

29	DIM.	r	Dim. dans l'oct. S. Thomas de Cantorbéry, évêque et martyr. <i>Kyr.</i> , des d'bls Vêp. <i>dbl.</i> de la Nativ ; à cap. de S. Thomas. II Vêp. d'un Mart., mém. du dim. et des octaves.
30	Lund.	b	De l'oct. de Noël. <i>semid.</i>
31	Mardi.	b	S. Sylvestre I, pape et confesseur.
1	Mercredi.	b	Circoncision de N S J. C., 2 cl. <i>Kyr</i> 2 cl. Fête d'obligation II Vêp, mém. du suiv. seulement.
2	Jeudi.	r	Octave de S. Etienne.
3	Vendredi.	b	Octave de S. Jean.
4	Samedi.	r	Octave des SS. Innocents.

Les Quarante-Heures de la semaine

29 décembre, Couvent des Récoltistes, Sainte-Anne de Beaupré. — 31, Couvent des Franciscaines Missionnaires, Québec. — 2 janvier 1913, Couvent des SS. du Saint-Rosaire, Sainte-Anne de Beaupré. — 4, Couvent des SS. Dominicaines, Québec.

L'oraison « *Obsecro te Dulcissime Jesu* »

— o —

Nous lisons dans les *Etudes ecclésiastiques* de décembre 1912 :

Au commencement de son pontificat, Pie IX, le 11 décembre 1846, avait attaché une indulgence de trois ans à la récitation par les prêtres, après la sainte messe, de l'oraison *Obsecro te, Dulcissime Jesu*, etc., qui se trouve souvent dans la liste des prières que l'on propose à la dévotion du célébrant. Cette prière offre cela de particulier qu'elle relie le sacrifice sanglant du Calvaire à sa répétition d'une façon réelle, mais non sanglante, sur le saint autel, et demande la rémission des fautes par la Passion du Sauveur et sa Mort qui est son soutien, sa joie, le salut de son âme et la douceur de son cœur. On demandait donc d'accorder à cette prière la rémission de toutes les fautes que la fragilité humaine avait fait commettre dans la célébration du Saint-Sacrifice, comme Léon X l'avait accordée pour le Bréviaire. Pie X soumit cette demande au Saint-Office et, sur un rapport favorable, accorda, le 29 août 1912, que tous les prêtres bien disposés, *rite dispositi*, récitant à genoux, s'ils n'en sont pas empêchés, cette oraison après la célébration de la sainte messe obtiendront la rémission de toutes les fautes que la fragilité humaine leur aurait fait commettre. Il déclare aussi toujours en vigueur l'indulgence de trois ans accordée par Pie IX.

Feu M. l'abbé J.-H. Fréchette

— o —

M. l'abbé Louis-Honoré Fréchette, prêtre depuis à peine trois mois, est décédé le 18 décembre à Moose Jaw, dans le diocèse de Régina, où il était vicaire.

M. l'abbé Fréchette, originaire de Saint-Nicolas, avait fait toutes ses études au collège de Lévis.

Ordonné prêtre dans la chapelle du collège de Lévis, par Sa Grandeur Mgr Bégin, le 1^{er} septembre dernier, M. l'abbé Fréchette était parti un mois plus tard pour aller exercer le ministère dans le diocèse de Régina. Il était vicaire à Moose Jaw depuis six semaines.

M. l'abbé Fréchette, avec une apparence très robuste, avait

une faible santé. On lui avait fait espérer que le climat de l'Ouest lui ferait du bien. La Providence a décidé autrement.

La dépouille mortelle de M. l'abbé Fréchette a été inhumée à Lévis, mardi matin, après un service funèbre célébré dans la chapelle du Collège.

Feu le R. P. V. de P. Bailly

Au commencement du mois, le R. P. Vincent de Paul Bailly est mort à Paris, dans sa 81^e année. Le défunt religieux Assomptionniste était fondateur de *la Croix*, qui est devenue le plus important journal catholique de France. En 1900, par suite de la persécution, et sur un ordre venu de Rome, les Assomptionnistes ont dû confier cette œuvre importante à d'autres dévouements.

Parmi de nombreux témoignages de sympathie, reçus à l'occasion du grand deuil qui la frappait, *la Croix* du 6 décembre a publié la lettre suivante, que nous tenons à reproduire ici :

« De S. G. Mgr BÉGIN, archevêque de Québec, de passage à Paris :

Paris, 68, rue Notre-Dame-des-Champs.

L'archevêque de Québec prie le R. P. Emmanuel Bailly d'agréer ses plus vives et sincères sympathies à l'occasion de la mort de son cher et excellent frère Vincent de Paul, religieux modèle, serviteur dévoué du Saint-Siège, apôtre infatigable de la vérité catholique et de toutes les nobles causes, journaliste sans peur et sans reproche, fondateur de la « Croix » et de la « presse catholique ». Le bon Dieu l'a appelé à la récompense là-haut. Je ne manquerai pas de prier tous les jours pour le repos de son âme. R. I. P. »

Notes diocésaines

Nous ne pouvons rien dire de la célébration de la fête de Noël, notre journal ayant dû se laisser mettre sous presse dès mardi.

La retraite des hommes s'est terminée à la Basilique, dimanche soir, par une cérémonie très solennelle.

A N.-D. de Lévis, on peut dire que voilà le règne du Sacré-Cœur triomphalement établi. Au cours d'une retraite qu'il prêchait là, le R. P. Lelièvre, O. M. I., émit l'idée d'élever, en face de l'église, un monument au Sacré-Cœur de Jésus. C'était le 15 décembre. Eh bien, le 20, la souscription entreprise pour la réalisation du projet s'élevait déjà à \$ 8100, dans une paroisse de 8000 âmes; et l'on n'avait encore demandé leur quote-part qu'à un quart des citoyens. « C'est merveilleux ! » nous dit le correspondant qui nous fournit ces détails. En effet, c'est merveilleux, et, de plus, cela en dit long sur la piété des Lévisiens.

Chant liturgique

— o —

Introduction pratique au chant grégorien

(Suite.)

Dans le présent article, nous allons nous appliquer à bien connaître les notes dans les différentes gammes et les différentes clefs.

Comme nous l'avons déjà vu, il y a quatre principales gammes en plain-chant : *ré, mi, fa, sol*.

Il y a huit Modes ou Tons, dont quatre *authentiques* et quatre *plagaux*. Les Modes authentiques ont toute leur portée au-dessus de la tonique, les Modes plagaux descendent une quarte au-dessous de la tonique : c'est-à-dire que les quatre notes supérieures des tons authentiques se placent au-dessous de la tonique.

La tonique est la même pour les deux Modes authentique et plagal correspondant ; la différence entre les deux consiste en ce que le premier monte plus haut et le second descend plus bas.

Voici le tableau des Modes. Dans ce tableau, je souligne la tonique et la dominante de chaque mode.

TABLEAU DES MODES

Authentique.

Plagal.

I. <i>ré</i> mi fa sol <i>la</i> si do <i>ré</i> .	II. <i>la</i> , si, do, <i>ré</i> , mi, <i>fa</i> , sol, <i>la</i> .
III. <i>mi</i> , fa, sol, <i>la</i> , si, <i>do</i> , <i>ré</i> , mi.	IV. si, do, <i>ré</i> , <i>mi</i> , fa, sol, <i>la</i> , si
V. <i>fa</i> , sol, <i>la</i> , si, <i>do</i> , <i>ré</i> , mi, fa.	VI. do, <i>ré</i> , mi, <i>fa</i> , sol, <i>la</i> , si, do.
VII. <i>sol</i> , <i>la</i> , si, do, <i>ré</i> , mi, fa, sol.	VIII. <i>ré</i> , <i>mi</i> , <i>fa</i> , <i>sol</i> , <i>la</i> , si, <i>do</i> , <i>ré</i> .

Dans ce tableau, je le répète, la première note soulignée de chaque gamme est la tonique, la deuxième note soulignée est la dominante.

Donc, chaque gamme comprend un mode authentique et un mode plagal. Les nombres impairs 1, 3, 5 et 7 comprennent les modes authentiques, et les nombres pairs 2, 4, 6 et 8 comprennent les modes plagaux. La gamme de *ré* comprend donc le 1^{er} et le 2^e mode ; la gamme de *mi*, le 3^e et le 4^e ; la gamme de *fa*, le 5^e et le 6^e ; la gamme de *sol*, le 7^e et le 8^e mode.

Un morceau de chant terminé par la note *ré* appartient au premier ou au second mode ; la finale en *mi* caractérise le troisième et le quatrième mode ; la finale en *fa*, le cinquième et le sixième mode ; enfin la finale en *sol*, le septième et le huitième mode.

Les Modes authentiques (ou primitifs) se distinguent des modes plagaux (ou dérivés) : 1^o, par le changement de la dominante. La (note) dominante, appelée aussi teneur, est la note autour de laquelle gravite toute la mélodie. Tandis que la finale ne se répète que relativement peu souvent dans un morceau, et que parfois elle ne se trouve que pour terminer une mélodie, la dominante y revient beaucoup plus fréquemment. C'est le cas surtout dans le chant des psaumes ou la psalmodie : la dominante porte tout le récit, pendant que la finale disparaît presque toujours, même dans la terminaison. Dans les tons authentiques, la dominante se trouve une quinte au-dessus de la tonique, à l'exception cependant du III^e ton, qui élève sa dominante à la note *do* (au lieu de *si*) à peu près depuis le XI^e siècle. Les tons plagaux portent la dominante en général une tierce au-dessus de la tonique, sauf que le IV^e ton a comme dominante *la* au lieu de *sol* ; et le VIII^e ton, *do* au lieu de *si* ; 2^o, par la variété de l'allure mélodique :

a) Les modes authentiques ont une tendance à monter, les tons plagaux au contraire ont une tendance à rester au-dessous

de la tonique. Le IV^e ton encore fait presque toujours exception. b) Certaines phrases mélodiques, très usitées dans les modes authentiques, ne se trouvent jamais ou presque jamais dans les modes plagaux, et *vice versa*. c) Les modes authentiques descendent par degrés vers la finale, tandis que les tons plagaux procèdent par bonds.

Il y a évidemment des exceptions à ces règles. Je les passerai cependant sous silence, cela n'étant pas tout à fait pratique pour le moment.

J'ai tenu cependant à traiter des différents modes ou tons du plain-chant, pour vous faire comprendre quelque peu pourquoi toutes ces gravures que vous avez devant les yeux, et pourquoi la même clef, *do* par exemple, peut se trouver tantôt sur la 4^e ligne, tantôt sur la 3^e ou sur la seconde ligne, de même pourquoi la clef de *fa*. Vous pouvez comprendre aussi maintenant que les deux demi-tons *mi-fa*, *si-do*, ne peuvent se trouver aux mêmes degrés de l'échelle musicale dans chaque gamme. Ainsi, dans la gamme de *ré*; le premier demi-ton *mi-fa* se trouvera entre le deuxième et le troisième degré, et le deuxième demi-ton *si-do* se trouvera entre le sixième et le septième degré de l'échelle. Dans la gamme de *mi*, c'est le demi-ton *mi-fa* qui commencera la gamme, et l'autre demi-ton *si-do* se trouvera entre le cinquième et le sixième degré de l'échelle des tons, et ainsi de suite pour toutes les gammes: il suffit de compter le nombre de notes depuis la tonique de chaque gamme jusqu'à *mi-fa* et *si-do*.

Nous reviendrons un peu plus tard sur la théorie des modes du plain chant. Pour le moment, ce que je viens de vous dire suffit pour vous mettre au courant des différentes gammes et des différentes clefs.

Maintenant regardez sur le tableau des gammes et des modes qui se trouve devant vous.

Sur la première portée, se trouve la clef de *do* sur la quatrième ligne. Dans cette portée, j'ai placé la gamme de *ré* ou du premier ton authentique. A la suite, sur la même portée, se trouve la clef de *fa* sur la troisième ligne, la gamme inscrite commence par *la*; cependant la tonique est encore la même que dans la gamme précédente *ré*; c'est le second ton plagal qui descend une quarte au-dessous de la tonique *ré do si la*.

Sur la deuxième portée, la clef est encore *do* sur la quatrième ligne. La gamme marquée est celle de *mi* ; mais pour terminer, à la partie supérieure il a fallu mettre une ligne supplémentaire pour y placer le *mi* supérieur. C'est la gamme du troisième ton authentique. A la suite, sur la même portée, la clef de *do* est encore sur la quatrième ligne, la gamme inscrite commence par *si* ; c'est encore cependant la gamme de *mi*, c'est le quatrième ton plagal qui descend une quarte au-dessous de la tonique *mi ré do si*.

Sur la troisième portée, la clef est *do* sur la troisième ligne. La gamme marquée est *fa*. C'est la gamme du cinquième ton authentique. A la suite, sur la même portée, la clef de *do* est sur la quatrième ligne, la gamme inscrite commence par *do*. Cependant, c'est encore la gamme de *fa*, c'est le sixième ton plagal qui descend une quarte au-dessous de la tonique *fa mi ré do*.

Enfin, sur la dernière portée, c'est la clef de *do* sur la seconde ligne. La gamme inscrite est celle de *sol*, c'est le septième ton authentique ; et la suite sur la même portée, c'est encore la clef de *do*, mais sur la quatrième ligne ; la gamme inscrite est celle de *ré*, cependant c'est encore celle de *sol* : c'est le huitième ton plagal qui descend une quarte au-dessous de la tonique *sol fa mi ré*. Sur chaque portée, donc, le ton authentique avec son plagal dérivé.

Maintenant, comment trouver le nom et le son des notes de chaque gamme et de chaque mode ? C'est par le moyen de la clef.

La clef nous fait trouver toutes les notes de chaque gamme, depuis la première jusqu'à la dernière.

La clef de *do* indique que la note qui sera traversée par les lignes sur laquelle s'appuie la clef portera le même nom que la clef ; si c'est la clef de *do*, ce sera *do*, et si c'est la clef de *fa*, ce sera *fa*. Ainsi la clef de *do* étant dans la quatrième ligne, toutes les notes qui se trouveront dans cette ligne seront *do* ; si la clef de *do* est dans la troisième ligne, les notes de cette ligne seront également *do* ; de même par la clef de *do* sur la seconde ligne, la note *do* sera sur la seconde ligne ; de même pour la clef de *fa*, le *fa* sera sur la ligne de la clef de *fa*. Pour trouver toutes les autres notes de la gamme, soit au-dessus soit

au-dessous de la clef, il suffit de monter la gamme pour les notes supérieures, et de descendre la gamme pour les notes inférieures, depuis la note de la clef *do* ou *fa*.

Un bon moyen, maintenant, de bien connaître vos notes dans les différentes clefs, c'est de vous représenter ce tableau et de vous demander seulement: lorsque la clef de *do* est sur la quatrième ligne, où se trouve *ré*, où se trouve *sol*, ou *fa*, ou *si*, ou *mi*, etc. Il en est ainsi pour toutes les clefs. Ou encore: quand la clef de *do* est sur la troisième ligne, quelle est la note qui se trouve sur la première ligne, sur la troisième, dans la première interligne, dans la deuxième interligne, au-dessus de la portée, au-dessous de la portée? et ainsi de suite.

On comprend que ce moyen est très efficace pour bien fixer les notes dans l'esprit des élèves et les rendre aptes à chanter dans n'importe quel ton ou quelle clef. Cet exercice plaît beaucoup aux élèves et excite l'émulation. C'est à qui répondra le premier.

Dans les exercices de gammes, il faut s'appliquer à donner chaque son bien juste, sans passer par une ou plusieurs notes plus basses ou fausses pour en arriver au son juste de la note.

Il faut aussi bien faire sentir la différence entre un ton et un demi-ton.

Lorsque les élèves sauront bien monter et descendre les différentes gammes, on commencera à leur faire faire des intervalles, d'abord par petits groupes de deux notes consécutives, *do-ré*, *ré-mi*, *mi-fa*, *fa-sol*, *sol-la*, *la-si*, *si-do*; même procédé en descendant. Lorsqu'ils sauront bien faire ces petits groupes de deux notes, on pourra leur faire donner des groupes de trois notes également consécutives: *do-ré-mi*, *mi-fa-sol*, *sol-la-si*, *si-do-ré*; même chose en descendant. Il faut faire la même chose dans chaque gamme. Ensuite, on pourra prendre les intervalles suivants: *ré*, *mi*, *fa*, *ré-fa*, *mi-fa-sol*, *mi-sol*, *fa-sol-la*, *fa-la*, etc; puis *ré-fa*, *mi-sol*, *fa-la*, *sol-si*, *la-do*, *si-ré*, etc.

Lorsque les élèves sauront faire ces intervalles imperturbablement, on pourra entreprendre les groupes composés. On sait que, dans le chant grégorien, un neume peut être formé d'une, deux ou trois notes. Dès que le groupe comprend quatre notes ou plus, il y a division. Le groupe de quatre notes se

divise en deux de deux notes chacun ; s'il y a cinq notes, il y aura un groupe de deux notes et l'autre de trois, etc. Pour habituer les élèves à bien grouper leurs notes, on les habituera à cet exercice par l'étude des intervalles de quartes, de quintes et de sixièmes.

Pour les quartes, on fera deux petits groupes de deux notes qu'on aura cependant soin d'émettre de suite, sans repos, par exemple : *ré—mi, fa—sol, ré—sol, mi—fa, sol—la, mi—la*. Sur la note *mi*, premier exemple, on restera un peu plus longtemps que sur *ré* ; de même sur *sol* un peu plus longtemps que sur *fa*, etc. C'est cette petite prolongation de son qui fait la petite division entre ces deux petits groupes. Une autre chose à observer aussi, c'est l'accent : la première note de chaque groupe reçoit un accent plus ou moins fort, selon l'importance de la place qu'il occupe dans la mélodie. Dans les exercices de solfège, il est bon de le faire donner assez fort, sans exagération cependant : ainsi dans le premier exemple ci-dessus, *ré—mi—fa—sol, ré* et *fa* seront accentués sans les prolonger ; *mi* et *fa* seront prolongés quelque peu, mais sans les accentuer ; les deux petits groupes *ré—mi, fa—sol* seront ainsi distincts et cependant unis.

(A suivre.)

GRÉGORIEN.

La signature des Evêques

(Des *Etudes ecclésiastiques* (sept. 1912.)

Les évêques font précéder leur signature d'une croix, et c'est même par cette croix que l'on reconnaît tout d'abord aujourd'hui la signature épiscopale. Parlant au nom de Dieu, l'évêque s'abrite en quelque sorte sous sa croix, et de même qu'il se proclame évêque par la miséricorde divine et la grâce du Siège apostolique, la croix est comme le sceau spécial de sa signature, montrant que Notre-Seigneur est le commencement et la fin de tout. Cet usage est maintenant tellement universel qu'on serait porté à croire qu'il a toujours existé, ou au moins que ses commencements sont si éloignés que ses origines se perdent dans la nuit des temps. C'est une légende qui ne résiste pas à l'examen. Si le sujet semble un peu malaisé à traiter, car cette particularité échappe souvent à l'œil

qui lit une signature, cependant il est encore facile, sinon d'assigner un commencement à cette coutume, au moins d'affirmer que son universalité est très récente.

Au IX^e siècle et X^e siècle, les évêques faisaient précéder dans les Conciles leur souscription de : *Chrisma*, le X et le P grecs entrelacés, dont la réunion formait le monogramme du Christ. Puis cet usage se perdit et, dans les signatures postérieures, on ne trouve généralement que le nom de l'évêque et celui de son siège. Jacques Amyot, évêque d'Auxerre (1571), et qui assista au Concile de Trente, signait sans la croix. Saint François de Sales n'en usait pas non plus, et ce Saint est mort en 1622. Si Bossuet fait précéder sa signature d'une croix, celle de Salignac-Fénelon, archevêque de Cambrai, en est exempte. Le fameux Jansénius, évêque d'Ypres, omet la croix avant sa signature ; par contre, Mon-eigneur de Belzunce ne l'oubliait jamais. Nous arrivons ainsi au commencement du XIX^e siècle, et on peut dire que presque tous les évêques français, soit qu'ils aient un siège français, soit que, missionnaires, ils résident à l'étranger, mais s'inspirent des coutumes et usages de leur pays, prennent la croix avant leur signature ; toutefois, si cette coutume leur était particulière, elle était loin d'être générale. Vers l'année 1850, ce qui n'est pas loin de nous, il faut dire, si l'on excepte les évêques français, que l'omission de la croix avant la signature est la majorité des cas. Passons vingt années, et nous trouvons un document excessivement précieux pour l'étude de cette question. Au moment du Concile du Vatican, un industriel milanais eut l'idée de réunir dans un album les signatures autographes de tous les prélats qui y siégeaient. Il est facile de se rendre compte en le parcourant que tous les cardinaux, même ceux des sièges suburbicaires, signent sans la croix, sauf les trois cardinaux français Mathieu, Donnet et de Bonnechosc. Sur dix patriarches, trois seulement ont la croix. Sur 124 archevêques de tous rites qui ont siégé au Vatican, 46 seulement ont signé avec la croix ; et presque le double, 78, sans ce signe. Les évêques étaient au nombre de 522, et nous en trouvons 321 signant avec la croix et 201 sans la croix.

Ce petit problème d'épigraphie ecclésiastique semble bien

définitivement tranché et, au Concile du Vatican, si nous mettons de côté les évêques français, dont la coutume est bien accentuée sur ce point, il faut dire que la majorité de l'épiscopat catholique ne faisait point précéder sa signature de la croix. Aujourd'hui, on signalerait un évêque qui signerait sans la croix.

(Mgr) ALBERT BATTANDIER.

Historique de l'Indulgence plénière pour l'heure de la mort

Par un Décret de la S. Congrégation des Indulgences (1), le Pape Pie X a accordé à tous les fidèles une Indulgence plénière à gagner à l'heure de la mort à condition qu'une fois pendant la vie, en un jour de leur choix, et après avoir dignement reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ils récitent l'acte suivant avec un véritable amour de Dieu :

Seigneur, mon Dieu, dès aujourd'hui j'accepte volontiers et de plein cœur, de votre main, le genre de mort qu'il vous plaira de m'envoyer, avec toutes ses douleurs, ses peines et ses angoisses.

Cette prière n'est pas nouvelle : elle a été composée par le Vénéralble Joseph Cafasso, recteur de l'église de la Consolata à Turin, qui était aussi chargé d'assister les condamnés à mort ; il les convertissait tous ; il leur expliquait comment, par la parfaite acceptation de la mort, ils pouvaient pratiquer l'un des actes les plus méritoires de notre sainte religion. Le monde regarde les condamnés comme des malheureux ; aux yeux de Dieu, ils étaient, à cause de cette disposition-là, les hommes les plus heureux, car Dieu ne regarde pas les apparences, mais le cœur.

Le Vénéralble était tellement convaincu de la vérité de cette pensée, que souvent, revenant du lieu de l'exécution, il s'écria : « A présent, il y a dans le ciel une âme en plus qui prie pour nous, car après cet acte de résignation complète à la volonté de Dieu, il n'y a plus de purgatoire. » Et secouant la tête, il ajoutait : « Pourquoi donc, nous autres, devrions-nous aller en purgatoire ? » Et il cherchait un moyen d'en préserver aussi les chrétiens ordinaires.

(1) 9 mars 1904.

Dans un traité de saint Alphonse pour les confesseurs, il avait lu que la pénitence la plus agréable à Dieu et le sacrifice le plus sublime et le plus parfait consiste dans l'acceptation volontaire de la mort, comme expiation des péchés et en accomplissement de la volonté divine. En conséquence, il se décida à prier le Saint-Père de daigner enrichir ledit acte d'une Indulgence plénière pour l'heure de la mort, à gagner par tous les fidèles. Le Vénéral Dom Bosco présenta ce vœu au Pape Pie IX qui accorda la grâce, mais seulement pour un nombre déterminé de personnes.

Après la mort du Vénéral Cafasso, un autre prêtre essaya en vain, jusqu'à quatre fois, d'obtenir la concession pour toute l'Eglise, lorsqu'enfin, après quarante ans d'attente, il réussit auprès de Sa Sainteté Pie X qui venait de monter sur le trône pontifical.

Quelle grâce et quelle consolation pour chaque fidèle, de penser qu'à l'heure de la mort, et même si on mourait subitement, on peut gagner une Indulgence plénière, si, une fois dans la vie, on a fait cet acte de résignation ! On peut le faire quand on veut, étant en état de grâce ; mais on ne gagne l'Indulgence elle-même qu'à l'heure de la mort, si on est, dans ce moment, en état de grâce.

Il ne suffit donc pas de dire cette prière du bout des lèvres ; mais on doit s'efforcer réellement de faire un humble et confiant abandon de soi-même à la volonté de Dieu. Pour ce motif, il est à conseiller de répéter souvent cet acte, surtout après la sainte Communion et quand on est pénétré de la pensée de la mort.

— o —

La prononciation romaine du latin

— o —

Dans une lettre circulaire à son clergé, S. G. Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, que l'on sait être un latiniste compétent, après avoir fait allusion aux critiques émises en sens inverse sur la prononciation du latin, ajoute :

« Sans méconnaître ce qu'il peut y avoir d'important dans cette discussion, au point de vue phonétique, ce qui nous frappe surtout, c'est la considération des grands avantages que présenterait, en pareille matière, l'établissement de l'uniformité

Et, comme il paraît évident que Rome a tous les titres pour se croire l'héritière de la vraie prononciation de la langue romaine, rien n'est plus naturel, si l'on veut l'unité sur ce point, que de se mettre à son école. C'est ce que reconnaissent tous les esprits sages, même en dehors de l'Eglise catholique. Il n'est même pas téméraire de croire que cette considération finira par prévaloir partout, et par être mise en pratique dans l'enseignement du latin.

« Quoi qu'il en soit de ce côté de la question, nous avons, pour dicter nos préférences et régler nos actes, un motif tout particulier, tiré de notre piété filiale envers le Pasteur suprême de l'Eglise, Notre Saint-Père le Pape. Sa Sainteté a daigné, en effet, faire connaître sa pensée à cet égard. Non pas, il est vrai, sous la forme d'un ordre, devant lequel tous les enfants de l'Eglise sont obligés en conscience à s'incliner et à se soumettre. Mais, vous et nous, messieurs et très chers collaborateurs, nous nous sommes fait une loi, et une loi très douce, de nous conformer, avec un respectueux empressement, même à un désir exprimé par notre Père en Dieu. Or, il n'est pas douteux que le désir de Pie X ne soit de voir notre prononciation du latin se rapprocher de l'usage romain. Nous n'avons donc plus à chercher où est le devoir, mais seulement quel est le meilleur moyen de le remplir. »

Bibliographie

— o —

— CONFÉRENCES DE N.-D. DE PARIS. EXPOSITION DE LA MORALE CATHOLIQUE. CARÊME 1912.— X. LA FOI. *Conférences et Retraite*, par le R. P. JANVIER. 1 vol. in-8 écu. Prix : 4 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

Le dixième volume des Conférences de Notre-Dame vient de paraître à la Librairie Lethielleux. Dans ces conférences si remarquées, qui complètent le traité de la Foi commencé en 1911, le R. P. Janvier met au point les grandes questions qui se posent passionnément, aujourd'hui surtout, à propos de la « *Vertu de Foi, et des vices qui lui sont opposés* ».

Le sujet n'est point de ceux que l'on peut aborder avec une science ordinaire, et pour lesquels il suffit de l'élévation de

pensée et de la force d'expression, qui font les vrais orateurs, et auxquelles l'enseignement du Père Janvier nous a si heureusement habitués.

La vertu de Foi qui est la puissance intellectuelle parvenue en cette vie à sa plénitude, mais qui est aussi, essentiellement, un don de Dieu, le péché d'infidélité, le péché d'hérésie, le blasphème sont exposés avec la compétence la mieux avertie et la plus sereine, en même temps qu'avec l'émotion apostolique qui gagne les âmes.

Mais c'est surtout à l'attitude de l'Église vis à vis des hérétiques et des infidèles que l'on attendait la maîtrise du docteur et l'expérience du fils de ce siècle. Le P. Janvier a donné la note juste, la note qui ressort de l'accord qui a toujours uni l'enseignement et la conduite de l'Église infallible. Il n'a même pas à craindre d'être démenti par les doctrines humaines soucieuses de la logique individuelle et sociale. Seuls des feuilles décriées et des esprits dévoyés ont, en le faussant, essayé d'incriminer son enseignement.

Dans les instructions de la Semaine sainte, le Conférencier de Notre-Dame a développé comme sujet de retraite, et de retraite bien pratique, la question des relations inévitables des croyants avec les incroyants. Cette question, l'ignorance et l'illusion la résolvent souvent dans un sens contraire aux directions très nettes du Saint-Siège. Le P. Janvier dégage le terrain des obscurités qu'on y a accumulées comme à plaisir, et, en même temps qu'il se réfère aux indiscutables leçons de la vie, il établit les principes qui dominent les préoccupations très mélangées où se complait un certain opportunisme religieux d'aujourd'hui.

— LES APPRÊTS DU BEAU JOUR DE LA VIE, par le chanoine FLÈCHE.— Paris, P. Téqui, 82, rue Bonaparte, 1912. Prix 1 fr. 50.

C'est la 34^e édition d'un petit livre qui dit tout ce que les enfants doivent apprendre pour la solennité de la première communion. Ces entretiens entremêlés de comparaisons et d'histoires intéressent à la fois le clergé et les fidèles soucieux de mieux connaître le grand *mystère de la foi*, et de faire rayonner dans le monde les merveilles eucharistiques. (*La Bonne Nouvelle.*)

Cours abrégé d'histoire naturelle

à l'usage des Maisons d'éducation

PAR L'ABBÉ V.-A. HUARD

ABRÉGÉ DE ZOOLOGIE.

ABRÉGÉ DE BOTANIQUE.

ABRÉGÉ DE MINÉRALOGIE.

ABRÉGÉ DE GÉOLOGIE.

Ces petits *Abrégés*, illustrés, qui varient d'une cinquantaine à une centaine de pages chacun, sont maintenant en vente chez M. l'abbé Huard, à l'Archevêché de Québec, au prix de : 25 sous l'unité ; \$2.40 la douzaine. — Toutefois, l'*Abrégé de Géologie* ne sera prêt qu'au cours de l'automne. Nous l'annoncerons en temps utile.

En préparant ce « Cours abrégé d'histoire naturelle », l'auteur s'est proposé : 1° de le rédiger tout d'abord au point de vue du Canada, et en même temps d'après le programme des examens du baccalauréat, pour les collèges classiques ; 2° d'éviter l'appareil trop technique, pour ne pas détourner les jeunes gens de ces sciences naturelles qui sont d'elles-mêmes si attachantes—quand on les présente avec assez de vie et non à l'état d'ossature sèche, aride et compliquée.

Garand & Thibault

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308 $\frac{1}{2}$, RUE SAINT JOSEPH, QUÉBEC — Tél., 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis.

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

Une Spécialité :

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est sollicitée.

LIBRAIRIE AUBANEL FRERES

Éditeurs, Imprimeurs de Notre Saint Père le Pape, AVIGNON.
(FRANCE);

LE LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE AU PENSIONNAT ET DANS SA FAMILLE, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage honoré de la Bénédiction et de plusieurs Brefs de Sa Sainteté; approuvé par un cardinal, plusieurs archevêques et évêques. — Édition de luxe. — DESSINS DE PAUL AVRIL. — Gravure de PANNEMAKER. — 524^e Édition. — Un volume in-16 raisin de 918 pages. Reliures diverses de \$ 1.50 à 45 cts. — Demander le catalogue spécial.

OUVRAGES FAISANT SUITE AU LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE

LA VIE AU PENSIONNAT — Complément du *Livre de Piété de la Jeune Fille*. Par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon; S. G. Mgr l'Archevêque d'Aix; S. G. Mgr l'Evêque de Nancy et de Toul, et S. G. Mgr l'Evêque d'Evreux. Nouvelle édition, revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de XXVIII-306 pages. Broché, 63 cts. Demi-reliure amateur, \$ 1.00.

LA VIE APRÈS LE PENSIONNAT. Complément de la *Vie au Pensionnat*, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*.

PREMIÈRE PARTIE. *La Jeune Fille et la Famille*. — DEUXIÈME PARTIE. *La Jeune Fille et la Paroisse*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon. (Nouvelle édition.) Revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de XXII-256 pages. Broché, 50 cts. Reliure percaline, tr. rouge, 95 cts. TROISIÈME PARTIE: *La Jeune fille et le Monde*. — Un beau volume in-16 raisin de XVI-224 pages. Broché, 50 cts. Reliure percaline, tranche rouge, 95 cts. — QUATRIÈME PARTIE, *La Jeune Fille et l'Avenir* (9^{me} édition.) — Un beau volume in-16 raisin de XII-339 pages. Broché, 63 cts. Reliure percaline, tranche rouge. \$ 1.00.

Les quatre parties de *La Vie après le Pensionnat*, 3 beaux volumes, reliure percaline, dans un étui, \$ 3.00.

L'ENFANT DE DIEU, OU LES SUITES DE NOTRE BAPTÊME par la RÉVÉRENDE MÈRE MARY LOYOLA, du couvent de M. BARK (Angleterre). Traduit de l'anglais par J. REYMOND. — Un volume in-16 Jésus de XVI-296 pages. Broché, 75 cts. Relié percaline, \$ 1.00.

SOMMAIRE DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE, en tableaux synodiques, pour servir aux instructions paroissiales et aux catéchismes de persévérance, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. Ouvrage honoré d'un Bref de Sa Sainteté, et approuvé par plusieurs cardinaux, archevêques et évêques. — PREMIÈRE PARTIE. I. *Les Commandements de Dieu et de l'Eglise*. II. *Les Conseils évangéliques*. II. *La Conscience*. IV. *Le Péché*. — Sixième édition. Un volume grand in-6 de XVI-224 pages. Broché, \$ 0.63. Relié percaline, tranche rouge, 88 cts. — DEUXIÈME PARTIE: *Le Symbole des Apôtres*. Quatrième édition. Un volume grand in-16 de XII-416 pages. Broché, \$ 1.13 cts. Relié percaline, tranche rouge, \$ 1.38. TROISIÈME PARTIE: *La Grâce, la Prière, les Sacrements*. Seizième édition. Un volume grand in-16 de XII-572 pages. Broché, \$ 1.50. Relié percaline, tranche rouge. \$ 1.75.